

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ÿ* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *ç* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ŋ̣* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ*, *ḍ* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *â* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ũ* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á'*, *í'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *o̅[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

ETUDE
SUR
L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE

1800-1820

(Suite)

LA POÉSIE

I

Chants guerriers et patriotiques ⁽¹⁾

La poésie patriotique est la première qu'il convient de rechercher et d'étudier dans ces feuilles qui eurent pour mission principale d'entretenir, d'alimenter et de renouveler sans cesse au fond des âmes et des consciences le foyer de la vie nationale.

Et parce que c'est à l'époque des grandes agitations, à l'heure des combats périlleux que l'inspiration s'anime davantage et s'exprime avec le plus d'abondance, nous choisirons, parmi toutes les strophes patriotiques que l'on a pu composer au commencement du dernier siècle, celles qui furent publiées à l'occasion de la guerre que les Américains vinrent ici porter en 1812.

(1) Dans les articles qui vont suivre, nous citerons aussi souvent et aussi copieusement que possible les poètes étudiés. Nous pensons que c'est bien le meilleur moyen de faire connaître des œuvres qui, pour la plupart, n'ont pas encore été publiées ailleurs que dans les journaux du temps. Il importe que le lecteur sache sur quoi reposent nos observations et nos critiques.

Les Canadiens, que l'on avait souvent voulu représenter comme des défenseurs très peu sûrs de la domination britannique, donnèrent alors, en plus d'une rencontre, des preuves évidentes de leur franche loyauté. Ils furent, à certains moments, le rempart suprême et solide contre lequel vint se briser l'armée ennemie.

On pouvait, du reste, prévoir cette ardeur guerrière et ce loyalisme fervent par le seul enthousiasme avec lequel les Canadiens avaient accueilli, en 1807, la nouvelle de la réorganisation de la milice canadienne. L'on pressentait, à cette heure, le conflit qui devait éclater quelques années plus tard entre la métropole et la république américaine, et les Canadiens se préparaient avec le plus vif entrain à défendre généreusement le drapeau. On s'estimait heureux de faire du service ; on donnait alors le nom d'*élus* à ceux qui étaient appelés dans les rangs ; des patriotes qui avaient dépassé l'âge réglementaire demandaient quand même à être enrôlés, et partout l'on fêtait et célébrait nos braves miliciens. Les chansons jaillirent spontanément des lèvres canadiennes ; elles saluèrent surtout dans un lyrisme plus ardent qu'académique le premier bataillon de la milice de Québec, et son capitaine, Dupré, l'idole des conscrits. ⁽¹⁾

Ceux-ci exprimèrent à leur tour leur dessein de se battre hardiment contre ceux qu'on appelait alors couramment les *Yankés*. Voici, par exemple, comment s'affirmait le beau zèle d'un milicien de Berthier.

On dit que l'Américain	
Menace la Province,	
Et qu'il veut d'un coup de main	
Déposséder un Prince.	
Mais je suis soldat, moi,	} Refrain
Fidèle à ma Patrie,	
Et pour elle et pour mon Roi	
Je donnerai ma vie.	

Pour prévenir les desseins
D'un peuple téméraire,
Sa loi va mettre en mes mains
La foudre, le tonnerre.
Oui, je suis soldat, moi,...

(1) On peut trouver trois de ces chansons imprimées sur des feuilles détachées, et insérées dans la collection du *Canadien* conservée aux Archives du Séminaire de Québec, tome I, p. 164, à la suite du numéro du 22 août 1807. Le docteur LaRue attribue ces chansons à un M. Baillargé, peintre et architecte.

Dignes du nom glorieux
 De Canadiens fidèles,
 Prenons tous de nos ayeux
 L'exemple et le modèle.
 Oui, je suis soldat, moi, . . . (1)

La guerre éclata en 1812, et les troupes américaines éprouvèrent d'abord de cruels échecs. Mais la campagne de 1813 fut particulièrement désastreuse pour nos armes dans le Haut-Canada. Les Anglais avaient presque partout fléchi, et après la bataille du vingt-huit septembre qui fut livrée devant Toronto, où les Américains furent encore vainqueurs, il ne restait plus guère à l'ennemi qu'à s'emparer de Montréal et de Québec pour devenir le maître du Bas-Canada.

Nos compatriotes s'émurent, et ils se préparèrent à une intrépide résistance. Un nouveau Tyrtée emboucha la trompette pour rallier les courages :

Je vois de toute part dans leur pompe homicide
 Étinceler le glaive et flotter les drapeaux ;
 Mars apprête son casque et Pallas son égide,
 Et la mort ses flambeaux.

Guerriers, éveillez-vous aux cris de la victoire.
 Aux armes, citoyens, il faut tenter le sort ;
 Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire,
 Le Triomphe ou la Mort.

Entendez-vous gémir votre auguste Patrie ?
 Elle vous tend les bras, et ses yeux sont en pleurs,
 Ses lauriers sont épars ; sa guirlande flétrie
 Implore des Vengeurs.

Allons et repoussons des nations jalouses ;
 De nos ayeux du moins défendons le tombeau,
 Le sceptre de nos rois, le lit de nos épouses,
 Nos enfants au berceau. (2)

Dans le même numéro du *Spectateur* où nous lisons ces strophes ardentes, un autre versificateur déplore qu'on ait, il y a

(1) *Le Foyer Canadien*, III, article du docteur H. LaRue, p. 65.

(2) *Le Spectateur*, 28 octobre 1813.

huit jours, dans les colonnes de ce journal, consacré toute une longue poésie à la critique des vers, à la guerre des rimeurs ;

Eh ! qu'importe au Public la Guerre des Rimeurs,
 Quand il a sur le dos celle des Empereurs ?
 Qu'on ne parle donc plus de ces gens du Parnasse,
 S'ils n'ont point au canon attelé leur Pégase :
 Sur la Paix, sur la Guerre, un vers qui ne dit rien,
 Ne peut être aujourd'hui qu'un bien fol entretien.

La guerre occupait donc tous les esprits, et l'on ne songeait qu'à débarrasser le territoire de l'envahisseur. Aussi ce fut, quelques jours après, toute une clameur triomphale, quand notre vaillant colonel de Salaberry, avec une poignée de trois cents hommes, eut vaincu sur les bords de la rivière Chateauguay une armée de huit mille combattants commandés par le général Hampton. L'ordre du jour publié après ce combat héroïque signalait « la valeur, la constance et le courage qu'avaient déployés nos soldats dans cette journée brillante qui couvre les *Canadiens* de gloire. » (1)

Nos poètes ne pouvaient manquer de célébrer un si beau fait d'armes. Chansonniers et lyriques s'essayèrent sur ce thème glorieux. L'inspiration ne s'éleva pas vraiment jusqu'à la hauteur du sujet ; mais l'on peut du moins recueillir en ces essais quelques vers où s'exprime de façon à la fois simple, naïve et sincère le sentiment national.

Voici quelques couplets, un peu lourds souvent, mais francs, d'une chanson « composée à l'occasion de la bataille des Fourches de Chateauguay », et que signe *Un Canadien*.

Baptiste à la fleur de son âge
 De l'honneur suivant le sentier,
 A la Fourche, plein de courage,
 Combattait comme un vieux guerrier.
 La balle cruelle
 Vient l'atteindre dans le moment
 Où la victoire est à nos vœux fidèle ;
 Au champ d'honneur, il meurt content. (Bis)

Un autre aussitôt prend sa place,
 Et montre la même valeur ;

(1) *Le Spectateur*, supplément du 29 octobre 1813.

Le sort couronne son audace;
 De survivre il a le bonheur.
 Après la victoire
 Il chante et répète gayement :
 Quand on revient, couronné par la gloire,
 Du champ d'honneur, on vit content. (Bis)

.....

Nobles enfants de cette terre
 Qui s'arrose de votre sang !
 Comme dans la paix, dans la guerre
 Que votre nom soit triomphant.
 De Mars le génie
 Vous inspire ses sentiments :
 Toujours vainqueurs, enfants de ma patrie !
 Au champ d'honneur, vivez contents. (1) (Bis)

Le Spectateur publie quelques semaines plus tard un hymne sur la *Victoire de Chateauguay*, que Huston attribue à J.-D. Mermet, un officier français récemment arrivé au pays. Il y a dans cette pièce beaucoup de vers languissants et lourds; le début est d'ailleurs assez vif, et la fin de l'hymne tombe d'une jolie chute.

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde :
 Salaberry paraît ; la valeur le seconde,
 Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
 Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.

 Oui ! généreux soldats, votre valeur enchante :
 La patrie envers vous sera reconnaissante.
 Qu'une main libérale, unie au sentiment,
 En gravant ce qui suit, vous offre un monument !
 « Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;
 « Oui ! *Trois Cents* sur *Huit Mille* obtinrent la victoire.
 « Leur constante union fut un rempart d'airain
 « Qui repoussa les traits du fier Américain.
 « Passant, admire les... Ces rivages tranquilles
 « Ont été défendus comme les Thermopiles ;
 « Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
 « Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers. » (2)

Ajoutons à ces poésies patriotiques l'*Hymne des Canadiens*, que composait encore, au lendemain de Chateauguay, un poète qui

(1) *Le Spectateur*, 11 novembre 1813.

(2) *Le Spectateur*, 25 novembre 1813. Voir aussi *le Répertoire national*, I, 95.

chantait à Kingston. Cet hymne, qui se développe en une série de douze strophes, raconte avec quel empressement ému et joyeux les Canadiens quittèrent leurs foyers, leurs familles, leurs temples pour aller combattre l'Américain. Il y a bien aussi quelque monotonie en ces alexandrins qui traînent un peu nonchalamment leurs hémistiches. Nous ne reproduisons que la dernière strophe où se résume toute l'inspiration de la pièce :

Où, Canadiens, chantons, buvons à notre gloire !
 Arrosons les lauriers que donne la victoire !
 De tels rameaux ici doivent-ils se flétrir ?
 Non ! nous savons vaincre ou mourir.
 Honneur au Canada ! c'est la voix unanime ;
 Buvons et répétons notre serment sublime :
 Oui, nous le jurons tous ! oui, les Bas-Canadiens,
 De leur Dieu, de leur roi, sont les meilleurs soutiens. (1)

Si ardent que l'on soit à combattre, à défendre son Dieu et son Roi, on ne peut s'empêcher d'être heureux quand la paix vient ramener le calme et la joie dans les foyers, et c'est ce sentiment qu'un soldat du régiment de Meuron a essayé d'exprimer et de traduire en une poésie trop facile et un peu pesante, qu'il a intitulée : *Couplets sur la Paix*, et qui se termine par cette strophe :

Enfants chéris de la victoire,
 Guerriers, unissez à jamais
 Aux lauriers sanglants de la gloire
 La douce olive de la paix ;
 Elle est le fruit de votre ouvrage ;
 Goûtez un bienfaisant repos ;
 Sans attiédir votre courage
 Il peut faire oublier vos maux. (2)

* * *

Le loyalisme des Canadiens, qui s'affirme si crânement dans les combats et un peu lourdement dans la poésie, se fortifiait alors de toute l'antipathie qu'ici l'on éprouvait pour le maître qui à cette heure régnait sur la France, et sacrifiait à ses ambitions tant de vies humaines. Napoléon était impopulaire au Canada,

(1) *Le Spectateur*, 9 décembre 1813.

(2) *Le Spectateur*, 7 mars 1815.

et il l'était surtout auprès de ces Français émigrés qui se plaisaient à rimer parmi nous leurs impressions. Il y a dans les journaux parus à l'époque des dernières années de l'empire toute une littérature anti-bonapartiste, qui prend très souvent la forme du vers plaisant et sarcastique. Preuve, cette poésie assez alerte, écrite par un Français sans doute, à l'occasion des désastres de la campagne de Russie. Il suppose qu'un parisien qu'on aurait fait prisonnier et exporté en Sibérie, écrit à sa maman le billet suivant :

O Maman, ma chère Maman !
 Secourez-moi, je vous en prie :
 Napoléon n'est qu'un tyran
 Qui nous immole à sa furie :
 Il nous promettait des lauriers ;
 On nous a donné des menottes.
 Voilà le sort des beaux guerriers
 Que vous appelez *Sans-culottes*.

O Maman ! Paris seul est beau.
 Dans ces déserts tout me dégoûte ;
 La Sibérie est un tombeau ;
 J'y trouverai le mien sans doute.
 Nous sommes gelés, morfondus ;
 Nos gardiens sont de vrais despotes.
 Non, Maman, nous ne pouvons plus
 Exister ici sans culottes.

Ah ! plutôt condamnez au feu
 Cet exécration Bonaparte ;
 La guerre pour lui n'est qu'un jeu,
 Chaque soldat n'est qu'une carte.
 Il fait enfin ce qu'il lui plaît :
 Nous ne sommes que ses marmottes ;
 Mais s'il nous fouette, c'est bien fait,
 Pourquoi sommes-nous sans culottes ?

Ah ! pour venger tant d'innocens
 Tant de millions de victimes :
 Pour expier tant de tourmens,
 Tant d'attentats et tant de crimes,
 Puissent tous les Napoléons
 Gémir sous ces affreuses grottes,
 Et sur ces horribles glaçons
 Coucher comme nous sans culottes !

Adieu, Maman, adieu, mes sœurs :
 Vous, croyez-moi, mes petits frères :
 Du Tiran craignez les fureurs ;
 Il nous accable de misères.
 Ah ! puissiez-vous rester petits,
 Et ne vous montrer patriotes,
 Que lorsque le règne des Lis
 Viendra nous rendre nos culottes ! (1)

On peut ajouter à ces stances contre Napoléon, une autre pièce intitulée : *L'Angleterre triomphante et la France heureuse* (2), une chanson très vive, un peu chargée : *Qu'est devenu ce grand guerrier* . . . (3), et résumer toutes les diatribes et tous les sarcasmes anti-napoléoniens dans ce distique qui fut écrit après l'abdication de l'empereur :

Ci-git Napoléon Premier ;
 Dieu veuille qu'il soit le dernier ! (4)

II

Chansons satiriques, épigrammes et fables anonymes

L'inspiration ne fut pas chez nos poètes exclusivement guerrière et patriotique ; elle fut plus générale, variée, multiple, telle qu'elle ne cesse d'apparaître toujours dans l'histoire des littératures. Tour à tour grave, légère, sérieuse, badine, lyrique, didactique, rêveuse, épigrammatique, elle prit un très grand nombre de ces formes courtes et rapides qu'elle a revêtues en France dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

La chanson elle-même qui rythma volontiers la marche de nos soldats, et qui s'exerça contre la tyrannie de Bonaparte, descendit souvent vers des sujets plus petits ; elle se plut à taquiner et à médire, à déchirer les réputations et à enfoncer parfois son dard dans la chair vive des vanités personnelles. Ce sont les querelles de nos partis politiques qui lui fournirent surtout la

(1) *Le Spectateur*, 31 mai 1814 ; cette pièce est intitulée : *Un parisien en Sibérie à sa Maman*.

(2) *Le Spectateur*, 14 juin 1814.

(3) » » 21 juin 1814.

(4) » » 14 juin 1814.

matière la plus abondante de ses refrains satiriques. Les rédacteurs des journaux canadiens-français se renvoyaient de l'un à l'autre, et dans le langage des dieux, des épigrammes, qui souvent se prolongeaient en des couplets fort aiguisés. Et quand les discussions devenaient plus graves, et l'inspiration plus méchante, quand les journaux eux-mêmes n'auraient pas suffi à renfermer ces poésies, ou quand ils n'auraient pas voulu prendre la responsabilité des morsures cruelles qu'elles pouvaient faire à autrui, c'est sur des feuilles volantes qu'on les y imprimait, et l'on distribuait et vendait sur la rue ou sur le marché cette littérature toujours populaire.

De tous les vers satiriques que l'on voit souvent imprimés sur la dernière page des journaux de ce temps, nous ne citerons que cette tirade que décochait un jour à l'adresse du *Canadien* les jeunes rédacteurs du *Courrier de Québec*:

Veux-tu savoir, compatriote,
 Pourquoi le *Canadien* radote ?
 C'est la faute de ses auteurs,
 Dans qui règne un certain délire,
 Qui porte à vouloir tout conduire.
 Plaignons leur sort et leur malheur ;
 Car, après tout, leur radotage
 Tourne à notre désavantage :
 L'étranger qui lit leur papier
 Dont le style incorrect, grossier,
 Lui donne à rire à chaque page,
 Ne connaît pas qu'il est l'ouvrage
 De deux pédans, dont l'un n'a lu
 Que son *Homond*, sans le comprendre,
 Et l'autre dans *Ferrière* a vu
 Tout ce que l'homme peut apprendre. (1)

Aucune discussion politique, aucune rivalité de partis ne détermina peut-être autant de chansons satiriques que les discussions et les rivalités auxquelles donnèrent lieu l'exclusion du juge de Bonne de la chambre des députés, le renvoi du Parlement patriote, et l'interdiction du *Canadien*.

Ce sont alors des chansons à dix, quinze et dix-huit couplets, où successivement l'on rime et ridiculise les travers de l'un ou l'autre des principaux patriotes et chouayens qui conduisent la

(1) *Le Courrier de Québec*, 11 mars 1807.

bataille. Certes, il ne faut pas attacher une très grande importance littéraire à ces élucubrations de la passion politique ; elles sont plutôt faibles, et d'une tenue peu académique.

Canadiens, vos représentants
 Ont fait faire culbute
 Au juge par entêtement,
 Qui a voulu sa chute :
 Ses suppôts pour vous abuser
 Font des discours frivoles ;
 Ne vous laissez point amuser
 Par leurs fades paroles.

Et l'on propose au peuple de renvoyer au Parlement les députés que Craig vient arbitrairement d'en faire sortir.

Quand oserez-vous donc chasser,
 Peuple, cette canaille,
 Que le Gouverneur veut payer ?
 Renommez les Représentants
 Que les nobles méprisent,
 Et conduisez les triomphants,
 Pour que tous les élisent.

Et les chouayens répondent à ces aménités par une complainte sur la mort du *Canadien*.

Il est mort, c'est pour le certain,
 Ce vilain, méchant *Canadien*,
 Qui semait la discorde,
 Qui ne voulait pas faire le bien :
 Il est mort pour tout citoyen
 Qui aime la paix, la concorde.
 To, to, to, battez chaud, bon courage,
 Nous avons mis fin au tapage.

 Ah ! ne les renvoyez donc plus :
 Tous ceux que vous aviez élus,
 En veulent à votre perte,
 A votre honneur, à vos écus ;
 Ils sont méprisés, confondus,
 Ne paraîtront plus, je m'en flatte.
 To, to, to, ... (1)

(1) On peut trouver ces chansons à la fin du vol. IV de la collection du *Canadien*, conservée aux archives du Séminaire de Québec.

* * *

La fable voisine souvent avec la chanson satirique pour ce qu'elle enferme de malice à l'adresse des hommes qu'elle veut instruire. Aucun genre littéraire ne se prête mieux peut-être à la censure des travers, parcequ'aucun ne dissimule mieux la personne toujours irritante des censeurs. Ce sont d'autres orateurs que soi que l'on met en scène, le plus souvent des animaux, ou plus gentiment encore des arbres et des fleurs. Et l'on accepte volontiers les remontrances que nous font des êtres si éloignés de nos mesquins intérêts, et si peu capables d'éveiller notre susceptibilité.

Le *Mercury* ne pouvait donc s'irriter quand le *Canadien* lui dédiait un jour ce petit dialogue intitulé *l'Érable et la Ronce* :

L'érable dit un jour à la ronce rampante :
 Aux passants pourquoi t'accrocher ?
 Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tirer ?
 —Aucun, lui répondit la plante.
 Je ne veux que les déchirer. (1)

Le curé et les marguilliers de la paroisse de Notre-Dame de Montréal durent trouver assez plaisante assurément, la leçon qu'ils purent lire un jour à leur adresse dans *le Spectateur*. Le public ne pouvait « s'empêcher de blâmer la petitesse mesquine de l'église paroissiale tout en admirant l'élégance et la magnificence avec laquelle on l'avait décorée », et voici comment un rimeur voila sous les allégories de la fable cette juste critique.

Il était autrefois une famille en ville
 Dont l'étroit et modeste asile
 Pouvait suffire à peine à deux enfants
 Et leurs parents.
 Petit ménage
 Croît avec l'âge.
 Celui-ci jeune encore allait multipliant.
 Il eut fallu dès lors que le toit fût plus grand.
 D'y pourvoir eût été sagesse
 En avançant vers la vieillesse :
 Nos deux époux très follement,
 En jugèrent tout autrement.
 Plus les enfants venaient, plus nos gens, à mesure,
 Dans tous les coins de la maison

(1) *Le Canadien*, 29 novembre 1806.

Prodiguaient, en mainte façon,
 Sculpture et peinture et dorure ;
 L'embellissaient de toutes parts,
 Y faisaient briller tous les arts.
 Quel aveuglement ! va-t-on dire.
 Si vit-on tout le monde en rire.
 Car en dépit de tous ces ornemens
 Nos gens étaient tassés comme de vrais harengs.
 On voulut en vain contredire ;
 Quelque chose qu'on leur pût dire,
 Sous ces lambris dorés, ils aimaient mieux souffrir
 Languir et respirer à peine,
 Vivre à l'étroit et dans la gêne,
 Et s'exposer même à périr,
 Que de se trouver humblement
 Plus à l'aise et plus largement.

 J'entends chacun qui se récrie
 Contre cette insigne folie,
 Maudissant du couple entêté
 L'aveugle opiniâtreté.
 Je leur dirais : Vous blâmez leur sottise ;
 Mes bons amis, regardez votre Eglise. (1)

Les journaux du commencement du siècle dernier renferment un grand nombre de ces fables où s'affirme sous le couvert prudent de l'allégorie l'esprit malin et un peu irritable des anciens. Ces poésies sont une manifestation, pas toujours élégante, mais certaine, de l'âme vive, joyeuse et facilement méchante dont nous avons hérité.

(la suite prochainement)

CAMILLE ROY, p^{tr}e

(1) *Le Spectateur*, 2 septembre 1813.

Séance publique. — Le 6 décembre prochain, la Société du Parler français donnera, dans la Salle des Promotions, sa deuxième séance publique. Les membres pourront se procurer des cartes d'entrée en s'adressant à l'archiviste. Le programme sera publié dans les journaux.

BIBLIOGRAPHIE

DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Suite)

43.—UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE QUÉBEC. *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents.* Québec (E.-R. Fréchette), 1860, in-8, II+47 pp.

Le titre porte la date 1860, et la couverture 1861.

Le plus grand nombre des 261 articles qui composent ce recueil alphabétique sont consacrés à des anglicismes, étudiés en vue de l'épuration du langage. Beaucoup d'expressions techniques anglaises employées par les ouvriers canadiens, spécialement par les typographes, y sont traduites par leurs équivalents français.

Cf. Nos 53 et 123. V. le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, janvier 1861, t. V, N^o 1, p. 12.

1861

43a.—J.-G. KOHL. *Travels in Canada and through the States of New-York and Pensylvania.* Translated by Mrs. Percy Sinnett. Londres (Manwaring), 1861, 2 vols in-8, 345 et 357 pp.

L'auteur assure que les Canadiens français prononcent cens et rentes *shanserands*; bateau, *boteau*; chats, *chaots*...

Cf. le *Journal de l'Instr. publ.*, Montréal, janvier 1861, t. V, N^o 1, p. 12.

1862

44.—Jean-François-Maurice ARNAULT DUDEVANT (Maurice SAND). *Six mille lieues à toute vapeur.* Paris (Levy), 1862, in-18 jésus, 367 pp.

V. p. 327: « L'esprit canadien est resté français. Seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriéré d'une centaine d'années. Ceci n'a certes rien de désagréable, car si les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche, les gens du monde parlent un peu comme nos écrivains du XVIII^e siècle, et cela m'a fait une telle impression, dès le premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginai être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du Marquis de Montcalm. »

L'auteur avait accompagné au Canada le prince Napoléon.

Cf. le *Journal de l'Instr. publ.*, septembre 1862, t. VI, N^o 9, p. 161.

45.—Adolphe DE PUIBUSQUE. *Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec.* Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, janvier 1862, t. VI, N° 1, pp. 2-4; février, N° 2, pp. 25-27; mars, N° 3, pp. 41-44.

V. pp. 3, 25, 43-44: L'auteur relève les expressions suivantes, entendues au Canada: *Il va mouiller, c'est de valeur comme il mouille, on va nous ôter tout notre butin, la route commence à devenir méchante, vous pouvez quitter tout votre butin dans la cariole, quand vous serez parés pour embarquer vous trouverez tout à la même endroit, etc.*

Cette étude est reproduite des *Causeries des Familles*.

46.—Ed. DU HAILLY. *Une station sur les côtes d'Amérique.* III. *Les Acadiens et la Nouvelle-Écosse.* Dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1862, XXXII^e année, t. XLII, pp. 875-900. En volume: *Campagnes et Stations sur les côtes de l'Amérique du Nord*, Paris (Dentu), 1863, in-18.

V. pp. 878-899: Le parler acadien. « A la ferme où nous allâmes demander l'hospitalité, tout était français, tout avait été religieusement conservé, le costume aussi bien que le langage. Ça et là quelques formes vieilles rappelaient depuis combien de temps ces pauvres exilés vivaient loin de la mère patrie qu'ils désignent toujours sous le nom touchant de *vieux pays*. On eût pu se croire transporté dans un village normand d'il y a deux siècles. »

Cf. le *Journal de l'Instr. publ.*, janv. 1863, t. VII, N° 1, p. 13, et janv. 1864, t. VIII, N° 1, p. 12.

46a.—A. GÉRIN-LAJOIE. *Jean Rivard le Défricheur.* Dans les *Soirées canadiennes*, 1862, t. II, liv. 6, 7, 8, 9 et 10.

Passim. Observations sur divers mots franco-canadiens: *habitant, corvée, bouquet, etc.*

1863

47.—BOUCHER DE LA BRUÈRE fils. *Le Canada sous la domination anglaise.* Saint-Hyacinthe (Lussier & frères), 1863, in-8, 80 pp.

V. pp. 25-28: Historique de la lutte sur la proposition de rédiger les procès-verbaux de la Chambre dans les deux langues, en 1791.

Cf. le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, avril 1863, t. VII, N° 4, p. 61.

1864

48.—Comte JAUBERT. *Glossaire du Centre de la France.* (Ouvrage publié en 1838 sous le titre: *Vocabulaire du Berri et*

des provinces voisines, recueilli par un amateur du vieux langage, 1 vol. in-8, et seconde édition sous le même titre, en 1842.) 1^{re} éd., Paris (Chaix & Cie), 1856-1858, 2 vol. in-8, 566 et 664+ (supplément) 40 pp.; 2^{me} éd., Paris (Chaix & Cie), 1864, in-4^o, XVI+732+(supplément) 159+1 pp.

V. p. IV de l'éd. de 1864: « Au delà des mers, les premiers colons du Canada y ont apporté et leurs descendants y ont conservé jusqu'à ce moment sans altération, avec la coutume de Paris en vigueur comme loi civile, le parler propre à la langue d'oïl du Nord-Ouest. »

Cf. le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, novembre 1858, t. II, N^o 11, p. 202.

48a.—ANON. *Revue bibliographique*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, juin et juillet 1864, t. VIII, N^{os} 6 et 7, p. 99.

Remarques sur les anglicismes, à propos de l'ouvrage de la comtesse Drohojowska, *Du Bon langage et des Locutions vicieuses à éviter*.

1865

49.—Joseph CAUCHON. *L'Union des Provinces de l'Amérique brit nnique du Nord*. Québec (A. Côté & Cie), 1865, in-8, 152 pp. Version anglaise par G.-H. Macaulay, *The Union of the Provinces of British North America*, Québec, 1865, in-8, 154 pp.

V. p. 129, sur le 46^{me} paragraphe du Projet de constitution de la Convention de Québec, déclarant officielles les deux langues française et anglaise.

50.—Arthur BUIES. *Barbarismes canadiens*. Dans le *Pays*, Montréal, 1865, *passim*.

Série d'articles où l'auteur relève un grand nombre de fautes contre la langue française commises au Canada, surtout dans les journaux.

51.—Ernest DUVERGIER DE HAURANNE. *Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage...* V. Québec. *La nationalité canadienne*. Dans la *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1 novembre 1865, t. LX, pp. 188-234.

L'auteur a entendu, au Canada et sur les bords du Mississipi, des descendants d'anciens colons français parler un patois picard et normand. Il voit venir le temps prochain où le français ne sera plus parlé que dans le bas peuple, où même il disparaîtra comme les patois de province devant la langue officielle.

L'ouvrage entier a été publié dans la *Revue des deux Mondes*, en 1865, t. LVIII, pp. 852-899, t. LIX, pp. 87-141, 423-468, 881-924, t. LX, pp. 188-234, 627-670, 898-846, et en deux volumes l'année suivante (V. N^o 52).

Cf. le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, décembre 1865, t. IX, N° 12, p. 167, où les affirmations de M. de Hauranne sont relevées et corrigées.

51a.—FRANCIS PARKMAN. *Pioneers of France in the New-World*. Boston (Little-Brown & C°), 1865, in-8, 429 pp.

P. 184. Origine du nom de *Canada*.

P. 301. Origine du nom de *Québec*.

51b.—EMM. BLAIN DE SAINT-AUBIN. *Des locutions communes aux langues Française et Anglaise*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, décembre 1865, t. IX, N° 12, pp. 161-162.

Anglicismes. Analogies fausses et analogies vraies des locutions communes aux deux langues.

1866

52.—ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE. *Huit mois en Amérique*. Paris (A. Lacroix), 1866, 2 vols in-12, 475 et 496 pp.

Les passages relevés au N° 51 se trouvent à la p. 29 du vol. II et *passim*.

1867

53.—J.-F. GINGRAS. *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*. Outaouais (Imprimerie du Canada), 1867, in-8, III+77 pp. Nouvelle édition, «considérablement augmentée», du *Manuel* anonyme de 1860 (N° 43).

Vocabulaire de 400 expressions vicieuses ou jugées telles par l'auteur, anglicismes surtout.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 21, ou *KJ '02*, p. I 313; le *Journ. de l'Instr. publ.*, Montréal, mai 1867, t. XI, N° 5, p. 70.

54.—EMMANUEL BLAIN DE SAINT-AUBIN. *Passé, présent et avenir probable de la langue française au Canada*. Lecture prononcée à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 11 janvier 1867. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Montréal, février et mars 1867, t. XI, N°s 2 et 3, pp. 17-19; avril, N° 4, pp. 41-43.

Le langage des *habitants* illettrés, au Canada, est plus correct que celui des paysans de presque toutes les parties de la France. Cela vient de ce que, lors de la fondation de la colonie, les personnes les plus considérables parmi les colons n'étaient pas originaires de Bretagne et de Normandie et de ce que l'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue que dans l'ancienne mère patrie.—Luttes soutenues, après la cession du pays à l'Angleterre, pour la conservation de la langue française.—Fondation du journal *le Canadien*.

1869

55.—Le Révd Æ. McDawson. *Les Poètes canadiens-français*. Conférence donnée à l'Institut canadien-français d'Ottawa, traduite de l'anglais par E. BLAIN DE SAINT-AUBIN. Dans le *Journal de l'instruction publique*, Québec, février et mars 1869, t. XIII, Nos 2 et 3, pp. 17-21.

Étude de littérature canadienne-française. La langue française au Canada a produit des œuvres remarquables, malgré des conditions défavorables. La deuxième partie seulement de la conférence a été publiée.

1870

56.—Hubert LARUE. *Mélanges*. Québec (Garant & Trudel), 1870 et 1881, 2 vols in-8, 298 et 272 pp.

V. vol. I, chap. 1: *Nos qualités, nos défauts*.—*La langue française au Canada*, pp. 9-23. Exemples d'expressions vieilles et d'anglicismes usités au Canada.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 21, ou *KJ '02*, p. I 313; N^o 59.

57.—Oscar DUNN. *Pourquoi nous sommes français*. Montréal (*la Minerve*), 1870, in-8, 40 pp.

V. pp. 21-29. Considérations générales sur la conservation de la langue française au Canada.

Cf. le *Journ. de l'Instr. publ.*, Québec, octobre et novembre 1870, t. XIV, Nos 10 et 11, p. 152.

57a.—D'ANGLARS. *Traité d'élocution indiquant les moyens d'obtenir une bonne émission de voix, de corriger tous les accents vicieux, tous les accents étrangers*. Montréal (*la Minerve*), 1870, in-8, 51 pp.

A l'usage des Canadiens français. « La mollesse d'articulation, le grasseyement, sont les fautes d'accent ordinaires aux Canadiens. »

PP. 1-22: Principes pour se guider dans l'émission des sons. PP. 22-50: Morceaux choisis.

D'Anglars, un Français de France, était professeur de lecture à l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal.

1871

58.—Emmanuel BLAIN DE SAINT-AUBIN. *Quelques mots sur la littérature canadienne-française*. Causerie lue devant la Société

littéraire et scientifique d'Ottawa le 14 janvier 1871. Dans la *Revue canadienne*, Montréal (E. Sénécal), 1871, t. VIII, pp. 91 et suiv.

59.—E. BLAIN DE SAINT-AUBIN. *Compte rendu des Mélanges de Larue* (N° 56). *Ibid.*, pp. 104-109.

60.—E. BLAIN DE SAINT-AUBIN. *Quelques mots sur le prétendu patois des Canadiens-Français*. *Ibid.*, p. 197.

61.—ANON. *Les Canadiens français*. Article reproduit s. s. d'une revue anglaise (non nommée), dans *l'Opinion publique*, Montréal, 5 octobre 1871, t. II, N° 4, p. 479.

« Les Canadiens français des villes ne parlent pas, comme on pourrait le croire, un français bien élégant. J'ai entendu des Français affirmer qu'ils avaient de la difficulté à comprendre ce que des Canadiens français instruits voulaient dire, vu surtout le grand nombre de mots anglais qu'ils mêlent au français. »

1872

62.—H.-H. MILES. *List of specimens of woods of the Canadian forests with their English, French and botanical names*. Dans *The Quebec Literary and Historical Society*, Québec, 1871-1872, Appendice, p. 22.

Cette nomenclature contient les noms franco-canadiens de certains arbres. Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 21, ou *KJ '02*, p. I 313.

62a.—ANON. *Mots et tournures à éviter*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Québec, octobre et novembre 1872, t. XVI, N°s 10 et 11, p. 144.

Applicant, application, concourir, éditorial, qualifié, référer, etc.

62b.—HENRI KOWALSKI. *A travers l'Amérique. Impressions d'un musicien*. Paris (Lachaud), 1872, in-8, 257 pp.

Passim. Remarques sur le parler des Canadiens français, contre lesquelles Dunn, Sulte, etc., ont protesté.

V. N° 65.

1873

63.—FRANCISQUE MICHEL.

(Vers cette date dut paraître dans une revue française un article de Francisque Michel, de l'Institut, sur le Canada. Dans cet article, F. Michel

empruntait, sans avertir, plusieurs pages du premier chapitre des *Mélanges* de Larue (V. N° 56) sur le français parlé au Canada, et, changeant quelques mots seulement, donnait comme usage général ce que l'auteur canadien avait donné comme exceptions singulières; en ajoutant à cela quelques expressions étranges, il concluait que les Canadiens français parlent un jargon. Cet article fut relevé, et sévèrement, tour à tour par Dunn, Sulte, Tardivel, etc. Ces auteurs prétendent tous avoir lu cet article dans la *Revue britannique* (sans autre indication); il ne se trouve pas dans ce périodique, et nous l'avons vainement cherché dans les autres revues françaises de l'époque. Nous croyons cependant pouvoir affirmer que l'article de Francisque Michel fut publié de 1870 au mois de juillet 1873; en effet, les *Mélanges* de Larue parurent en 1870, et le 4 juillet 1873, Pierre-J.-O. Chauveau écrivait, de Québec, à l'écrivain français: « J'ai lu avec un peu d'intérêt votre article sur le Canada dans la *Revue Britannique* que je suis assez régulièrement. » Apparemment Michel se plaignit de cette appréciation, car, le 26 août, Chauveau lui écrivait: « Je dois m'efforcer d'abord d'effacer une impression que la mienne (ma lettre) paraît avoir créée chez vous. C'est certainement ou l'effet d'une mauvaise écriture de ma part, ou par une malheureuse distraction, que vous avez pu lire que j'avais lu avec *un peu d'intérêt* votre article de la *Revue Britannique*. Je l'ai lu au contraire avec beaucoup d'intérêt et si cette phrase malencontreuse se trouve dans ma lettre, je vous en offre mes plus humbles et mes plus franches excuses. » Ces deux lettres, forment partie de la collection de M. Philéas Gagnon, de Québec.)

F. Michel visita Montréal et Québec aux mois de septembre et d'octobre 1868.

64.—Benjamin SULTE. *Le Canada en Europe. Chroniques*, dans la *Revue canadienne*, 1873, t. X, pp. 198, 279, 348 et suiv.

P. 203: *Ce qu'est notre langage.*

PP. 279-284: *Les mots anglais.*

P. 345: *Le mot « habitant ».*

V. N° 65.

65.—Benjamin SULTE. *Le Canada en Europe. Montréal* (Eusèbe Sénécal), 1873, in-8, 62 pp.

Reproduction, avec nombreuses additions, des *Chroniques* parues dans la *Revue canadienne* (N° 64).

Procédant le plus souvent par citations, l'auteur cherche à « présenter un aperçu de l'idée que l'on a généralement » des Canadiens français en Angleterre et en France. « Cette mosaïque, dit-il, nous mettra à même de juger des erreurs profondes qui se sont répandues à notre sujet et qui paraissent l'emporter sur des informations plus exactes que l'on trouve semées, ça et là, dans quelques livres européens où il est question du Canada. » (p. 3.)

P. 5: *Origine du nom Canada.*

PP. 8-9: *Du « patois » canadien.* L'auteur cite AMPÈRE, DE PARIEX, Maurice SAND, le *Figaro*.

P. 15: *Les mots anglais.*

PP. 19-20: L'auteur cite KOWALSKI, *A travers l'Amérique*, N° 62b, et une réponse de la *Minerve* (de Montréal) à cet écrivain.

P. 23: L'auteur cite CHARLEVOIX.

65a.—ANON. *L'Outaouais*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Québec, janvier et février 1873, t. XVII, N^{os} 1 et 2, pp. 11-12.

Noms des chutes de l'Outaouais.

1874

66.—Benjamin SULTE. *Le français au Canada*. Article s. s., dans *la Semaine agricole*, Montréal, 23 janvier 1874.

Réponse aux écrivains de France et des États-Unis (en particulier aux rédacteurs du *Courrier des États-Unis*, de New-York) qui «représentent les Canadiens français comme un ramassis de Français dégénérés, moitié sauvages moitié civilisés, parlant un langage barbare». . . « Nous pouvons assurer nos confrères de France et des États-Unis que nous parlons au Canada un langage plus pur que celui des paysans français. » Le danger de l'anglicisation est signalé.

67.—A. -H. SAYCE. *The Principles of Comparative Philology*. Londres, 1874. 2^{ème} éd., Londres (Trubner & Co.), 1875. Traduction française par Ernest JOVY : *Principes de philologie comparée*, Paris, 1883. 2^{ème} éd., Paris (Delagrave), 1893, in-12, XXII+311 pp.

V. éd. anglaise de 1875, p. 49, ou éd. française de 1893, p. 47, en note : L'auteur signale la prononciation canadienne *mékier* pour *métier*, *moikié* pour *moitié*, qui montre la relation intime des dentales et des gutturales.

68.—M.-A. LEFAIVRE. *Conférence sur le Canada français*. Versailles (Bernard), 1874, in-8, 60 pp.

V. pp.14-15 : «C'est par ses soins (l'Université Laval) et son influence que la langue française s'est conservée au Canada dans sa pureté primitive ainsi que le culte assidu de nos bons auteurs.»

69.—Oscar DUNN. *Notre patois*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 15 janvier 1874, t. V, No 3, p. 25.

Sur un article d'un journal de Paris, reproduit par le *Courrier des États-Unis*, où le «vieux patois normand» était donné comme un «idiome qui tend à s'effacer tous les jours, sauf au Canada». Dunn proteste contre ces derniers mots. «Ce patois normand, dit-il, est absolument ignoré au Canada.»

69a.—ANON. *Le patois canadien*. Dans le *Journal de l'Instruction publique*, Québec, janvier 1874, t. XVIII, N^o 1, p. 8.

Sur l'extrait d'un journal de Paris reproduit par le *Courrier des États-Unis*. «Le langage des Canadiens français est loin d'être un patois», et «d'un bout à l'autre du pays le langage est le même».

Cf. N^o 69.

(la suite prochainement)

LES MOTS POPULAIRES

DANS LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Abréviations : A. C. = *Les Anciens Canadiens*, par P.-A. de Gaspé (édition Cadieux & Derome); M. = *Mémoires*, par le même; J. R. D. = *Jean Rivard le Défricheur*, par Gérin-Lajoie; D. M. = *Deuxième Mine*, par le R. P. Lacasse; N. M. = *Nouvelle Mine*, par le même.

(Suite)

Canouache.—« Les autres *canouaches* (vilains sauvages) firent un mouvement pour chercher l'abri des arbres. » A. C., p. 57.

Casque.—« La peau de l'ourson fut transformée en *casque* d'hiver. » J. R. D., p. 110.

Cassot.—« Le dessert fut apporté sur des feuilles d'érable, dans des *cassots* et des corbeilles qui témoignaient de l'industrie des anciens aborigènes. » A. C., p. 196.

Casuel.—« Le sexe est pas mal *casuel* comme vous savez. » M., p. 417.

Charader.—« L'officier avait traité la *tuque* de l'habitant de sac à *pudding*. « Va-t-en au diable avec ton sac et tes quilles », fit l'habitant. Jean-Baptiste *charadait*. » M., p. 135.

Chicoter.—« C'est toujours une petite revanche sur l'ennemi qui nous a pas mal *chicotés* en 59. » A. C., p. 73.

Chouquece.—« Une voix d'homme criait: pille! pille! *chouquece!* *chouquece!* et tout passa dans le ciel comme une vision. » M., p. 411.

Corvée.—« Quand les matériaux furent prêts, et qu'il ne fut plus question que de *lever*, Jean Rivard résolut, suivant la coutume canadienne, d'appeler une *corvée*. » J. R. D., p. 180.

Couette.—« Cet homme était porteur d'une *couette*, entourée de peau d'anguille, d'une largeur formidable. » M., p. 260.

Cousins.—« Ce n'était pas petite besogne que la confection du pain bénit et de ses accessoires de *cousins*. » A. C., p. 83.

Créatures.—« Vous savez que je suis toujours poli, moi, avec les *créatures* » (les femmes). M., p. 404.

Croquecignoles.—« Une grande chaudière à moitié pleine de saindoux, frémissant sous l'ardeur d'un fourneau, recevait les *croquecignoles* que deux cuisinières y déposaient et retiraient sans cesse. » A. C., p. 72.

Croûte.—« La neige étant assez gelée pour porter un homme, les deux défricheurs partirent à pied sur la *croûte*. » J. R. D., p. 65.

Dégreyer.—« On dételle aussitôt les voitures, après avoir prié les amis de se *dégreyer*. » A. C., p. 74.

Déhaler.—« Quand il se fut *déhalé* du fossé où il était serré comme dans un *étoc*. » A. C., p. 34.

Déplomber.—« Ce sont des hommes d'une bonne taille, la poitrine ouverte et dont les épaules *déplombent* de six bons pouces en arrière. » A. C., p. 57.

Dessoler.—« M. Dessauls, vous venez de *dessoler* l'édifice clérical. » N. M., p. 16.

Doutance.—« J'ai *doutance*, moi, que c'est parce qu'il beugle comme une vache, pendant certains vents. » A. C., p. 21.

Doutences.—« Chasse, ma chère Fifine, ces vilaines *doutences* (pressentiments). » M., p. 426.

Dret.—« Ils portent tous trois, Monseigneur, Sir James Craig, et Jean-Baptiste le collet *dret*. » D. M., p. 44.

Durçon.—« Et penser, *durçon* (mauvaise paye), que tu as mis sur le dos de ton cheval un harnais de trente piastres! » M., p. 455.

Écarder.—« J'allais quasiment me mettre dans les frais quand ma femme vint à mon secours et vous l'*écardit* d'importance. » M., p. 453.

Échauder.—« Le grain *échaude* plus à cause de la maigreur de la terre qu'à cause de la température du climat. » D. M., p. 125.

F.-X. BURQUE, p^{tr}e

(la suite prochainement)

FAÇONS DE PARLER

PROVERBIALES, TRIVIALES, FIGURÉES, ETC.

des Canadiens au XVIII^e siècle

PAR LE P. POTIER, S. J.

(Suite)

Qu'est-ce que vous **trutinez** là? i. e. faites là. (*scribebam*)

Les **quenouilles** d'une cheminée, i. e. perches aux 4 coins.

Les Canadiens disent **fisque** et **fisquer**, pour fixe et fixer. Curé **fisque**.

Il fut **coulé** ou coulé bas, i. e. interdit, réduit à *quia*.

Il ne le **rate** pas, i. e. lui dit ouvertement son sentiment.

Vous aurez à **décompter**, i. e. rabattre.

La chaleur **mange le vent**, i. e. le tue, le fait tomber.

Je n'aime point à voir **flasquer** le mat, la voile, i. e. balancer.

Janis sera **haré** par le fr. Bredasse, i. e. aura des coups de hart.

Il n'est pas **icit** pour ici.

Je me **dépitaille**, i. e. dépîte. P. Bon.

La **boête** de mon horlog, i. e. la quaiisse.

J'**estime** mieux vous la payer plus cher, i. e. j'aime mieux.

Après les travaux de la **maçonne**.

Cela **rognera les ongles** a Chauvin, i. e. diminuera son gain.

Les serpens à sonnettes se retirent en hivernement à **forfait**, i. e. tout à fait.

Soler, a., (faire le solage).

Le grand père de Mr de Longueil **maria** si bien toutes choses qu'il ramena 3 villages iroquois, i. e. ajusta, conduisit.

En Canada on ne traite de Mr que les officiers et les gens d'un certain rang... les autres par leur nom... ou le bonhomme.

Une **trallée** de sauvages m'assiège, i. e. une foule.

Grand'mère, c'est ainsi que les Sta8ois appellent l'eau-de-vie... * Carresser sa grand'mère, i. e. boire de l'eau-de-vie.

Le vent fait **rissoler** la mer, i. e. rider.

Il faisait un vent à **prendre des lames**, i. e. à emplir.

La langue lui **petoit** de parler, i. e. avait une grande demangeaison de parler.

Cela est bien **casuel**, i. e. sujet à caution. M. Long. *ter repetiit*.

A pur forfait, i. e. à pure perte.

Ce sauvage n'a pas **dessoulé** depuis 4 jours.

Je lui ai mis le marché en main, i. e. j'ai dit que je ne pouvais pas.

Démolir une maison de bout-en-bout, i. e. de fond en comble.

Quoi! pour une gueuserie comme celle-là, i. e. une bagatelle, une niaiserie.

Déjeuner-dinant, i. e. bon déjeuner.

Bousiller, débousiller, rebousiller, avec de la terre.

Les bousillages ne valent rien après la Toussaint, ils s'égrènent, i. e. la terre se détache.

J'ai beaucoup arieter pour obtenir, i. e. parlé.

La voile bande bien, i. e. est bien tendue par le vent.

Me voilà campé, i. e. assis dans le canot.

Il n'y a point tant de molasserie dans le poisson blanc quand il est salé, i. e. n'est pas si molasse.

J'aime les échalottes et elles me maltraitent, i. e. me font mal, me causent une grande soif.

N. est la trompette du fort, i. e. il ne peut garder le secret.

L'Espérance! Es-tu bon équarris-seux? Tu iras couper pour faire une guette à l'Eglise, i. e. appui... bigue ou sablière.

Il ne le rate pas, i. e. le reprend quand il manque.

Rendre une muraille &, i. e. mettre une couche sur le crépis pour l'unir.

Janis me talonnoit beaucoup pour partir lundi, i. e. me sondoit.

Renard m., i. e. bois qui embrasse les 2 bords d'une cheminée nouvellement construite.

Vous achevez à forfait dans une journée, i. e. entièrement.

Adieu de coquin, i. e. boire etc en partant.

Suye mastiquée dans la cheminée, i. e. durcie, encuirassée.

Vous ferez ces ravauderies dans vos tems perdus, i. e. ces petits ouvrages, bagatelles.

Une piroguée de pierre &, i. e. plein une pirogue.

Cenelière, Ormière, Frenière, Pinière, Sapinière, i. e. endroit planté etc.

Les poules épiluchent toutes ces graines qui s'attachent aux habits, i. e. mangent.

Chemin couvert m. i. e. corridor de la salle à la sacristie.

Taquet m., i. e. barre de bois sur laquelle est posé (ou) porte le bout d'une planche.

Le bonhomme pourra fourgailer ces buches, i. e. remuer.

Le mortier & se dégrade, i. e. tombe.

Le vent ne fait que changeotter, i. e. change souvent.

Le chevreuil leva le pavillon et décampa, i. e. la queue.

La riv. aux canards a plusieurs fourches, i. e. branches.

Coulée, i. e. chenail sans issue.

J'avais un buterfiel et il fut brûlé avec mon drigail, i. e. meubles... mon train.

Les contre-tems, i. e. les 4 tems.

Petit-blé, i. e. blé d'inde à demi-mur.

Batterie, i. e. aire de grange.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Berline (*bèrlin, bærlin*), **barline** (*barlin*), **borline** (*bòrlin*) s. f.

1° || Espèce de voiture d'hiver pour le transport des voyageurs.

2° || Espèce de livreuse qui sert aux boulangers pour le transport et la distribution du pain.

FR. *Berline* = grand carrosse fermé à quatre roues et dont l'avant et l'arrière ont une forme symétrique, DARM.

Balusse (*bâlus*) s. f.

|| Balustre (s. m.), petite balustrade.

FR. *Balustre* = assemblage de plusieurs *balustres* (petits piliers faconnés) servant de clôture dans une église ou dans une chambre, DARM.

Barloque (*barlòk*), **berloque** (*bærlòk*), **borloque** (*bòrlòk*), s. f.

|| Patraque, vieille montre, vieille horloge.

FR. *Breloque* = cachets, clefs, menus bijoux qui pendent à un ruban, à une chaîne de montre, DARM. On trouve parfois *berloque* au XVII^e s., ID.—Le langage populaire commun, en France, emploie aussi *breloque* pour pendule, TIMMERMANS.

DIAL. *Berloque* = breloque, parlers picards, rémois, rouchi, CORBLET.—*Birlok* = outil ou meuble mal ajusté, parler de Bournois, ROUSSEY.

FR.-CAN. Les Canadiens disent aussi *pataque* pour patraque, montre de peu de valeur.

Barlot (*barlò*), **berlot** (*bærlò*), **borlot** (*bòrlò*) s. m.

|| Voiture d'hiver faite d'une sorte de boîte plus ou moins profonde posée sur des patins.

Barouche (*baruc*) s. f.

1° || Voiture formée de planches plus ou moins flexibles supportées par deux paires de roues,

FR.-CAN. Cf. ang. *barouche* = voiture à quatre roues avec capote, WEBSTER.—On dit aussi, au Canada, *planche* et *sly*.

2° || Vieille voiture quelconque.

3° || Vieillerie.

4° || (Sur la Côte-Nord.) Espèce de grande brouette, à laquelle on attèle un cheval ou un chien, et qui sert au transport de la morue.

Barre du cou (*bà:r du ku*).

|| Nuque, os du cou. *Ex.* : Je te casserai la *barre du cou* = je te casserai le cou.

DIAL. Centre, JAUBERT; Normandie, MOISY, DELBOULLE.

Battable (*bàtáb*) adj.

|| Qui peut être surpassé. *Ex.* : Il est comique, il est pas *battable* = il est si comique qu'on ne peut l'être davantage. — J'ai vu les tours de ce magicien, c'est pas *battable* = il est impossible de faire mieux. — Ce cheval n'est pas *battable* = il n'y en a pas de meilleur.

VX FR. *Battable* = qui peut être battu, LACURNE, GODEFROY.

DIAL. *Battable* = qui peut être battu, Saintonge, ÉVEILLÉ.

FR.-CAN. Ne s'emploie qu'avec la négation.

Battée (*bàté*) s. f.

1° || Airée, nombre de gerbes qu'on peut battre à la fois dans l'aire d'une grange.

2° || Quantité de sucre, de savon, etc., qu'on fait en une fois. *Ex.* : Une *battée* de sucre, une grosse *battée* de sucre.

3° || Grande quantité. *Ex.* : Il y a une *battée* de pommes cette année = il y a beaucoup de pommes cette année. — Une *battée* de monde = beaucoup de monde, une foule.

FR. *Battée* = t. techn., quantité de feuilles qu'un relieur bat à la fois, LITTRÉ; quantité de terre battue à la fois par le batifondeur, LAR.

Batte-feu (*bàtfé*) s. m.

|| Briquet.

FR. *Briquet* = petit appareil qui se compose d'un silex et d'un fragment d'acier, et avec lequel on obtient des étincelles en frappant l'acier sur le silex, LAR.

Batterie (*bàtri*) s. f.

|| Aire (de grange).

FR. *Aire* = surface plane, unie, sur laquelle on bat le grain, DARM.

DIAL. *Batterie* = aire, Normandie, DuBois, MOISY, *Bull. P. N.*, p. 468; Maine, DOTTIN, MONTESSON; Poitou, FAVRE; Centre, JAUBERT.

Battois (*bâtwâ*) s. m.

|| Battoir.

FR. *Battoir* = palette pour battre le linge, DARM.

Battoué (*bâtwé*) s. m.

|| Battoir.

DIAL. *Battoué* = m. s., Haut-Maine, MONTESSON; Centre, JAUBERT; Ille-et-Vilaine, ORAIN.

Battouète (*bâtwèt*) s. m.

|| Battoir.

Battre (se) la gueule (*se* ou *z'bat la gœl*).

|| Parler beaucoup (pour se vanter, pour se défendre, pour accuser, pour dénigrer, etc.). *Ex.*: Il se bat la gueule qu'il vous a fait peur = il se vante qu'il vous a fait peur.

Battre quatre as (*bât kâtr à:s*).

|| Ne pouvoir être surpassé.

ÉTYM. Cette locution vient peut-être du jeu de *poker*, quatre as étant un des points les plus forts.

FR.-CAN. Cf. *battable*: n'être pas *battable*.

Battu (être) (*e:t bâtu*).

|| Souffrir, être attaqué. *Ex.*: Il est battu du rhumatisme = il souffre du rhumatisme, il est attaqué par le rhumatisme.

Batture (*bâtu:r*) s. f.

1° || Partie du rivage découverte à marée basse.

FR. *Batture* = fond de roches, de corail, presque à fleur d'eau, sur lequel la mer vient se briser; endroit peu profond où l'on pêche, DARM.

2° || Glace qui adhère au rivage, qui couvre les *battures* (sens 1). *Ex.*: Les *battures* ne sont pas encore parties = la glace n'est pas encore détachée du rivage.

FR.-CAN. Recueilli dans un journal: « Nos *battures*, larges d'un mille et demi, ont quatre à sept pieds d'épaisseur. »

ÉCHOS ET NOUVELLES

Sky-scraper.—*L'Illustration* du 30 septembre dernier traduit *sky-scraper* par *gratte-ciel* : une maison *gratte-ciel*. Ce n'est pas élégant.

Bureau de gloire.—*La Presse* (de Paris) du 2 octobre publie cet avertissement : « Dans un mois ou un mois et demi au plus tard, va commencer à fonctionner un *Bureau de gloire instantanée* (ouvert tous les jours de dix heures à cinq heures) qui rendra des services, que je n'hésite pas à qualifier d'immenses, aux jeunes écrivains bien rentés. Le bureau, fondé et dirigé par un ancien éditeur anglais, l'honorable M. Arthur Cokney, de Birmingham, se propose de fournir à des gens de lettres disposant de sérieux capitaux, sans qu'ils soient obligés d'attendre jusqu'à la plus complète décrépitude, la réputation à laquelle ils croient avoir droit. Cette réputation sera naturellement proportionnelle aux sommes versées et établie d'après un tarif que M. Arthur Cokney a bien voulu me communiquer :

<i>Vague notoriété</i> (un mois de durée au maximum).....	2,000 ^f
<i>Réputation annuelle</i>	5,000
<i>Célébrité</i>	12,000
<i>Gloire</i> (garantie douze ans).....	50,000

« L'honorable M. Cokney a remarqué que la plupart des écrivains ne savent pas organiser leur publicité et qu'ils dépensent beaucoup pour obtenir peu. Sa longue expérience, les recherches auxquelles il s'est livré lui ont appris qu'on peut obtenir avec une bonne méthode et un outillage perfectionné, un maximum de résultats. Il a la prétention de devenir, grâce à son *Bureau de gloire instantanée*, un fabricant de grands hommes parfaitement conditionnés, solides et résistant à la fatigue. Du poète le plus stupide, du romancier le plus ennuyeux... pourvu qu'il ait une fortune suffisante... il se charge de faire presque immédiatement (remarquez ce détail) un homme célèbre, décorable, académisable, qu'on appellera *cher* et même *illustre maître*, à qui de vieilles demoiselles écriront des lettres passionnées, dont on sollicitera très humblement les autographes, et qui aura la joie de voir ses produits, quelque mauvais qu'ils soient, couverts d'or par les éditeurs et vénérés par la critique, la grande critique... ainsi nommée parce qu'elle a le respect des grandeurs.

« M. Arthur Cokney, avec qui j'ai eu l'honneur de causer pendant deux ou trois minutes, me paraît résolu à ne négliger aucun moyen de donner satisfaction à sa future clientèle. Articles de réclame, médaillons, caricatures, portraits au Salon, écriteaux promenés par des hommes *sandwiches*, enseignes lumineuses, accusations de vices imprévus, scandales artificiels, soufflets donnés ou reçus au moment d'un livre, etc., etc. Tout sera mis en œuvre dans les meilleures conditions possibles... »

SARCLURES

✧. Savez-vous combien il y a de personnes en villégiature à *Hatley-Nord*? « Il y a, dit un journaliste, au moins 1.000 *villégiaturistes*. »

✧. « Les *ferments* sont en cuivre étampé. »

C'est de la description d'un buffet que je tire cette phrase. L'auteur voulait sans doute parler des *serrures*, des *fermetures*. Du coup il a introduit dans son vocabulaire un nouveau... *ferment* de corruption.

✧. « Le *Shaw* de Perse arrivera à... »

Vraiment, le roi de Perse est un souverain dont le titre est maltraité. Déjà les Anglais écrivaient *shah*, et les Français hésitaient entre *shch* et *schah*. . . Voilà que les journalistes canadiens-français introduisent l'orthographe *shaw*! La vie des grands est amère.

✧. « Voilà les conditions spéciales auxquelles on consentirait à faire partie du *Greater Montreal*. »

Pour être juste, il faut dire que dans le journal où j'ai lu cette phrase, les mots *Greater Montreal* étaient soulignés. Mais, soulignée ou non, pourquoi cette expression, dans une phrase qui du reste fait son possible pour être française? L'italique ne rend pas français ce qui ne l'est point.

✧. Dans la paroisse de Trois-Étoiles, un accident est arrivé: les Commissaires d'écoles *ont résolu qu'ils avaient appris* quelque chose! Lisez:

« M. XXX propose, secondé par M. ZZZ et il est unanimement résolu Que les membres de la commission scolaire de cette paroisse, *ont appris* avec beaucoup de regret la mort de M. YYY, qui... et qui... »

Messieurs les Commissaires d'écoles de Trois-Étoiles n'ont-ils pas remarqué, en lisant leur journal, que depuis quelque temps les gens qui se respectent ne prennent plus de ces *résolutions*, mais adoptent un ordre du jour ou font une inscription au procès-verbal?

LE SARCLEUR.

LIVRES ET REVUES

(Il sera rendu compte des ouvrages susceptibles d'intéresser nos lecteurs, et dont un exemplaire sera adressé au Comité du Bulletin, casier 221, Québec.)

A. MOUCHARD. *Histoire de la littérature française*. Paris (Pousielgue), in-12, IV+668 pp.

Le nom de M. l'Abbé A. Mouchard est familier à tous ceux qui s'occupent d'enseignement secondaire. On sait avec quel zèle d'apôtre et quelle compétence de professeur il dirige l'excellente revue qui a pour titre *l'Enseignement chrétien*.

De plus, il est préfet des études au petit séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin.

Il vit donc, et travaille, et moissonne dans le champ qu'enseignença avec tant d'amour l'un des plus grands éducateurs de la jeunesse. L'ombre de M^{gr} Dupauloup plane encore sur la Chapelle; les cœurs y sont pleins de son souvenir; les âmes s'y inspirent de son souffle. Et de tous les disciples qui ont recueilli l'héritage du maître, M. l'Abbé Mouchard est un des plus vaillants et des plus habiles à le faire profiter.

Le nouveau livre qu'il vient de publier met en belle lumière et son dévouement et son talent.

Rien ne ressemble autant à une Histoire de la littérature française qu'une autre Histoire de la littérature française. Et nul n'ignore que la liste est déjà longue de ceux qui ont entrepris de relater cette histoire. Aussi, pour faire, là-dessus, un livre qui ne donne pas trop l'impression du déjà vu; un livre qui rajeunisse de tant vieilles choses et trace de nouveaux sentiers dans des terres si souvent battues; un livre qui ne soit pas un album de morceaux découpés, ou une collection de jugements et d'opinions empruntés aux gros capitalistes de la critique littéraire; pour faire un tel livre, il faut avoir un esprit original, une science bien informée des hommes et des choses de la littérature; il faut surtout que cette science ait à son service un jugement droit, affiné et mûri par l'expérience. L'habitude est si vite prise, et si

lentement déracinée, de regarder les œuvres littéraires à travers les opinions d'autrui ! Il est si difficile d'avoir un esprit à soi, quand on a toutes les chances de vivre de l'esprit des autres !

Je ne crois donc pas faire un mince éloge de M. l'Abbé Mouchard, quand je dis qu'il a fait une *Histoire de la littérature française* qui est neuve, intéressante et utile. Sans négliger les jugements autorisés des anciens et des modernes, il a fait une œuvre personnelle, et, à cause de cela, attachante. Sa méthode est claire et pratique; ses appréciations sont courtes, sobres, justes, et frappent au bon endroit; son style est bien celui qui convient à de tels ouvrages: simple, limpide, toujours alerte et vivant, allant droit et vite au but.

Ce manuel prend donc rang parmi les meilleurs de son espèce. Il offre aux élèves un guide sûr, très informé, toujours plaisant, et qui ne leur fera jamais perdre de temps par d'inutiles bavardages. Et les professeurs qui ne sauraient tout lire, et qui sont parfois très pressés, seront fort aise de le consulter au bon moment et au bon endroit pour parler pertinemment de la littérature française.

P.-Eug. Roy, p^{1re}.

N.-E. DIONNE. *Inventaire chronologique des Livres, Brochures, Journaux et Revues Publiés en langue française dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'Imprimerie au Canada jusqu'à nos jours — 1764-1905*. Québec (29, rue Couillard), 1905, in-8° super-royal (0^m265×0^m17), VIII+175 pp.

Tirage à part (à 300 exemplaires numérotés) d'un travail présenté à la Société royale du Canada et publié dans les *Mémoires et Comptes rendus* de cette Société, section IV, 1904.

« Si nous avons entrepris ce travail avec une certaine hésitation, écrit M. Dionne dans la préface de son *Inventaire*, nous ne cacherons pas que nous l'avons poursuivi et complété avec un plaisir réel. » Ainsi les études en apparence les plus arides deviennent, quand on s'y livre, passionnantes.

La compilation exécutée par M. Dionne représente un travail long et difficile. Le titre de l'ouvrage dit bien à tous ce qu'ils y trouveront; mais, seuls, ceux qui ont fait quelques recherches de ce genre savent quel effort persévérant il fallait pour mener à chef cette entreprise.

D'autre part, plus ardue est la besogne, et plus vive la jouissance quand enfin on livre au public une œuvre heureusement complétée.

Sur la bibliographie canadienne-française, nous n'avions guère que deux ouvrages canadiens sérieux : la *Bibliotheca canadensis* de Morgan, toujours consultée avec profit mais déjà ancienne, et l'*Essai de Bibliographie* de M. Philéas Gagnon, admirablement établi et qui reste la plus sûre et la meilleure source de nos renseignements bibliographiques, mais qui n'est que l'inventaire d'une bibliothèque privée—l'une des plus riches, il est vrai, qu'il y ait dans le pays. Un répertoire complet et détaillé des ouvrages canadiens-français devait donc être d'une incontestable utilité pour tous ceux qui s'occupent du livre chez nous.

Et quel jugement faut-il porter sur l'*Inventaire chronologique* ?

D'abord, est-il complet ? Il ne pouvait l'être, il ne l'est pas. Dans un relèvement aussi considérable, l'auteur a dû mentionner des œuvres dont il connaissait l'existence, mais qu'il n'avait pu consulter lui-même ; de là, et forcément, des lacunes dans les indications bibliographiques ; par exemple, le titre d'un livre est enregistré, mais sans mention du nombre de pages ni du format :

2895. Colonnier (P.) Méthode d'élocution et de déclamation. *Montréal*.

Cet ouvrage forme trois volumes in-12 de 127, 201 et 303 pages, publiés en 1901 à Montréal.

Autre exemple :

2745. Lecture à haute voix. Cours supérieur. Par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame à Montréal.

C'est un volume in-8° de 354 pages ; les morceaux choisis qu'il renferme sont précédés d'une *Étude théorique et pratique de la prononciation française* d'après la méthode de M. V. Delahaye, professeur de diction. Les Sœurs de la Congrégation sont les propriétaires de cet ouvrage, mais il ne paraît pas qu'elles l'aient composé elles-mêmes. L'ouvrage comprend aussi un *Cours élémentaire*, paru en 1896, et un *Cours moyen*, publié en 1897, que l'*Inventaire* ne mentionne pas.

Ce sont là des négligences inévitables sans doute, et il faut surtout admirer qu'elles ne soient pas plus considérables.

On devait s'attendre à des omissions ; l'auteur lui-même avertit que plusieurs ouvrages ont dû échapper à ses perquisitions. Laissons aux bibliographes mieux informés le soin de dire si ces omissions sont nombreuses. Mais M. Dionne, un travailleur sincère, serait heureux—qui le connaît ne peut en douter—si chacun lui signalait quelques livres omis et lui permettait ainsi

de compléter son relevé; c'est pourquoi je prends la liberté d'attirer son attention sur les ouvrages suivants, qu'il n'a pas inventoriés et que je me trouve à connaître: année 1870, le *Traité d'élocution indiquant les moyens d'obtenir une bonne émission de voix, de corriger tous les accents vicieux, tous les accents étrangers*, par D'Anglars (Montréal, imp. de la Minerve, in-8°, 51 pp.); année 1886, le *Divorce et la Séparation de corps*, thèse, par Joseph Frémont (Québec, A. Côté & C^{ie}, in-8°, 191 pp.); année 1887, *De la Responsabilité dans les délits et les quasi-délits*, thèse, par Alphonse Bernier (Lévis, Mercier & C^{ie}, in-4°, 229 pp.); année 1890, *Histoire populaire de Montréal depuis son origine jusqu'à nos jours*, par A. Leblond de Brumath (Montréal, Granger frères, in-8°, XII+454 pp.); année 1891, *Notes sur le droit romain* (Montréal, imp. de l'Étendard, in-8°, 158 pp.); cet ouvrage, publié sans nom d'auteur, avait été composé par Augustin Trudel, fils du directeur de l'Étendard, et par l'un de ses camarades de l'Université Laval dont je ne peux pas me rappeler le nom, en collaboration); année 1902, le *Guide des Coroners*, par Edmond Lortie (Québec, imp. le Soleil, in-16, IX+140 pp.); année 1903, le *Séminaire de Nicolet — Souvenir des Fêtes du Centenaire — 1803-1903*, par J.-E. Prince (Québec, Marcotte, in-8°, 248 pp.); année 1904, *la Comtesse de Frontenac*, par T.-P. Bédard (Lévis, P.-G. Roy, in-4°, 94 pp.)...

En vérité, il est facile de dire ce qu'un autre a oublié, quelques ouvrages; mais il faut considérer que cet autre en a trouvé 3000!

Plus graves que les omissions, les erreurs sont à craindre dans un inventaire bibliographique. M. le docteur Dionne aimera que la critique, au lieu d'appuyer seulement sur le mérite considérable de son travail, montre plutôt le cas qu'elle en fait en essayant d'indiquer les erreurs qu'elle croit y découvrir—et c'est à quoi j'emploierai le reste de cet article.

Voici le N° 124 de l'*Inventaire* (année 1818):

124. Bourgeois. La vie de la vénérable Sœur Marguerite Bourgeois, dite du Saint-Sacrement, institutrice, fondatrice, et première Supérieure des filles séculières de la Congrégation Notre-Dame établie à Ville-Marie, dans l'Isle de Montréal, en Canada: tirée de mémoires certains, et la plupart originaux. *Ville-Marie*, 270 pp. in-12. (Ouvrage attribué pendant longtemps à M. l'abbé E. Montgolfier, sulpicien, mais il est de M. Ransonnet, P.S.S.)

Il paraît difficile d'admettre, sans des preuves certaines, que cette *Vie* anonyme soit de M. Ransonnet (et non Ransonnet).

J'ai sous les yeux deux volumes, deux *Vie de la Sœur Marguerite Bourgeois*. L'un de ces volumes est celui dont M. le docteur Dionne reproduit le titre au N° 124 de son *Inventaire*. La page du titre fait connaître que cette *Vie* fut publiée chez W^m Gray, rue Saint-Paul. Disons tout de suite que ce n'est pas un in-12, mais un in-6. « On sera peut-être étonné, dit l'éditeur (p. 2), de ne pas voir dans cet ouvrage le nom de son Auteur... L'on sait qu'il possédoit tout ce qu'il faut pour écrire cette vie avec exactitude. Chargé pendant de longues années, de gouverner la Congrégation, il en connoissoit les traditions et les écrits... Son nom seul est presque une autorité dans la Province. » Cela ne convient-il pas parfaitement à M. Montgolfier? et n'est-il pas impossible de l'appliquer à M. Ransonet? Ce dernier gouverna-t-il jamais la Congrégation? Demeura-t-il même à Montréal? Et comment aurait-il pu écrire ce livre, qui renferme beaucoup de détails sur la Sœur Bourgeois et sur la règle de vie de l'Institut, lui qui s'est plaint de l'insuffisance des documents qu'on lui avait communiqués?... Aussi, Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeois*, t. II, pp. 296, 452, 471 et 472, attribue-t-il cette *Vie de la Vénérable Sœur* etc. à M. Montgolfier; il rapporte que cet ouvrage fut composé par celui-ci en 1780, resta en manuscrit jusqu'en 1818, et fut alors livrée à l'imprimeur par M. Roux.

D'ailleurs, l'autre livre que j'ai sur ma table est aussi une *Vie de la Sœur Bourgeois*, et ce n'est pas la même, et elle est signée, et c'est celle de M. Ransonet. En voici la description :

« La vie | de la | sœur Marguerite | Bourgeois, | institutrice, fondatrice & première supérieure d'une communauté de filles séculières, établie en Canada sous le nom de congrégation de Notre-Dame. | Imprimé à Avignon et se vend | à Liège, | chés Barnabé en Nouvice. | M. DCCXXVIII. » 1 vol. in-18 ($5\frac{3}{4} \times 3\frac{1}{2}$ pouces), 123 + 1 pp.

La collation des cahiers fait voir que ce n'est pas le véritable in-18 moderne: les cahiers, inégaux, semblent formés, suivant l'ancienne méthode, par encartages, et les signatures sont irrégulièrement distribuées. La pagination commence à la page 13: « La vie | de la | Sœur Marguerite | etc. J'écris la vie d'une fille qui a osé de nos jours... » Les pages non chiffrées sont consacrées au titre, à une épître dédicatoire « A Mademoiselle D*** » signée « Ransonet », et à un *Avertissement*.

On sait que M. de Belmont avait envoyé à M. Leschassier, à Paris, des mémoires sur la Sœur Bourgeois, « en le priant de les remettre à celui des membres de la Compagnie de Saint-Sulpice qu'il jugerait le plus capable d'écrire cette vie »; que M. Pierre-Hermant Dosquet (plus tard évêque de Samos), directeur de la Congrégation, retourna en France en 1723; que M. Grandet ne pouvant s'occuper de composer la *Vie*, M. Dosquet envoya les mémoires à M. Ransonet, son parent, à Liège: que ce dernier écrivit en effet la *Vie* de la Sœur, et la publia en 1728. On le sait par les documents reproduits par Faillon (*op. cit.*, pp. 280-296), par ce que Faillon en dit lui-même, et par l'épître dédicatoire adressée par Ransonet à Mademoiselle Dosquet (pp. 3-7 de la *Vie*).

Ransonet aurait-il écrit plus tard une autre *Vie*, plus considérable, qui aurait été envoyée au Canada, gardée en manuscrit jusqu'en 1780, et alors revue par M. Montgolfier, pour n'être enfin publié qu'en 1818 par les soins de M. Roux? Mais celui-ci n'aurait donc pas connu le véritable auteur de cet ouvrage?... Dans l'avis au lecteur, l'éditeur de la *Vie* attribuée à M. Montgolfier fait entendre en effet qu'elle est l'œuvre d'un prêtre directeur de la Congrégation. Et pourquoi, Ransonet ayant signé la *Vie* de 1728, aurait-on, « par respect pour les désirs de l'obscurité que sa modestie lui avait inspirés » (*Avis* de l'éditeur), omis son nom dans celle de 1818?

Enfin, où voit-on que M. Ransonet fût de la Compagnie de Saint-Sulpice, « P.S.S. »? M. Ransonet, l'auteur de la *Vie* de 1628, est-il le même Michel-François Ransonet, directeur du Séminaire de Paris, qui vint au Canada en 1734, demeura au Séminaire de Québec jusqu'en 1743, et retourna alors en Europe? A coup sûr, celui-là ne dirigea jamais la Congrégation. Tanguay donne le prêtre du Séminaire de Québec comme l'auteur de la *Vie* de 1728; est-ce une erreur? Aurait-il existé un autre Ransonet, sulpicien, directeur de la Congrégation, et auteur de la *Vie* de 1818?

Inventaire, année 1842 :

320. Meilleur (J.-B.) *Traité de prononciation de la langue française à l'usage des Anglais*. Montréal.

L'absence de toute indication bibliographique permet de croire que M. le docteur Dionne n'a pu consulter lui-même ce traité. Or, je pense que c'est la première fois qu'on parle d'une version française du traité de Meilleur. Ce n'est sans doute pas une raison

pour nier qu'il en existe une, mais il serait intéressant d'avoir là-dessus des renseignements précis. On trouvera la description des deux éditions anglaises du *Treatise* de Meilleur dans la *Bibliographie du Parler français au Canada*, N^{os} 11 et 26.

Inventaire, année 1855 :

558. Dictionnaire des barbarismes et des solécismes les plus ordinaires en ce pays, avec le mot propre ou leur signification. *Montréal*, 23 p. in-12. (Par N. Cyr, rédacteur du *Semur canadien*.)

L'Avenir, dans un article cité par Morgan, le *Manuel* de Gingras (éd. de 1867), et le *Journal de l'Instruction publique* de janvier 1861, p. 12, parlent de ce *Dictionnaire* comme d'un ouvrage anonyme. Mais Morgan et P.-G. Roy (*Bull. des Rech. Hist.*, VIII, 84), l'attribuent à J.-P. Boucher-Belleville, le rédacteur de *l'Écho du Pays*, du *Glanneur* et de *l'Aurore des Canadas*. Il se peut bien que l'auteur soit le pasteur protestant Cyr, mais comment expliquer l'erreur de Morgan ?⁽¹⁾

Inventaire, année 1861 :

737. Gingras (J.-G.) Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes. *Québec*. (Il y eut la même année une autre édition qui parut à Ottawa, une troisième en 1867, et une quatrième en 1880.)

750. Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents. Par un membre de la Société Typographique de Québec. *Québec*, 46 p. in-12.

N'y a-t-il pas ici double emploi? Je me demande s'il ne parut pas en 1861 qu'un seul *Recueil*, fait par Gingras, mais publié sous le nom de « Un membre de la Société Typographique de Québec ». Voici comment on pourrait peut-être l'établir. L'édition d'Ottawa (1867) est bien de Gingras (J.-F. et non J.-G.); en voici le titre: *Manuel | des expressions vicieuses | les plus fréquentes | par J. F. Gingras, Traducteur au Parlement. | (Épigraphe:) On le peut, je l'essaie, un plus savant le fasse. LaFontaine. | Outaouais: | Imprimerie du Canada | 1867.* Or, cet ouvrage reproduit mot à mot tous les articles du *Recueil* d'Un membre de la Société Typographique. Dans la préface, Gingras dit que le *Manuel* de 1867 est une nouvelle édition de celui qu'il avait publié à Québec en 1861. Donc, ou la première édition du *Manuel* de 1867 est le *Recueil* de 1861, Gingras et Un membre de la Société Typographique ne font qu'un seul et même auteur, et il n'y a pas eu de *Manuel* publié sous le nom de Gingras en 1861; ou bien Gingras est un effronté plagiaire, de quoi personne n'a encore songé à l'accuser. Gingras, avant

(1) M. le Dr Dionne m'écrit qu'il attribue cet ouvrage à Cyr d'après une note de M. P.-J.-O. Chauveau. A. R.-L.

d'être « traducteur au parlement », à Ottawa, n'avait-il pas été typographe, à Québec? S'il parut, à Québec et à Ottawa en même temps, un *Manuel* distinct du *Recueil*, il est étrange qu'on n'en trouve la description nulle part, que le *Journal de l'Instruction publique* (janvier 1861, p. 12) ne le mentionne pas en rendant compte du *Recueil*, et que l'un des deux auteurs aient pu copier l'autre aussi servilement sans que cela ait encore été relevé. Je tiens donc qu'il faut attribuer à Gingras le *Recueil des Expressions vicieuses et des Anglicismes les plus fréquents*, publié sous le nom d'Un membre de la Société Typographique de Québec en 1861 (mais imprimé en 1860) chez « E. R. Fréchette, 21, Rue La Montagne, Basse-Ville »; qu'il ne parut pas de *Manuel* en 1861, mais que le *Recueil* est la première édition du *Manuel* de 1867 et de 1880.

On le voit, sur les points que je signale, M. Dionne pourrait bien avoir raison, et son seul tort est peut-être de ne le point faire voir assez clairement.

Il ne reste pas moins que M. le docteur Dionne a fait une œuvre considérable, appelée à rendre les plus grands services aux chercheurs, aux libraires, aux bibliophiles, et que son *Inventaire* est une très précieuse contribution à l'histoire du livre dans le Canada français.

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

FLORIAN PARMENTIER. *La Physiologie morale du Poète et ses Conséquences sociales*. Valenciennes (éditions de l'Essor septentrional), 1905, in-8° (0^m13 × 0^m19), 108 pp.

Cet ouvrage, « élaboré, dit l'auteur, inconsciemment chaque jour de notre jeunesse, » renferme en ses 108 pages une étude synthétique de la poésie, une analyse des caractères distinctifs du poète, un exposé de sa mission.

L'Idéal n'est pas une fiction; il existe; il est la Beauté parfaite, le Bonheur complet, la Bonté sans restriction. Nous n'en avons dans le temps qu'une conception imprécise; mais il y a dans l'univers « mille parcelles de beauté » relative, reflets de la Beauté absolue, et que nous pouvons saisir. La poésie est le résultat des efforts tentés par une âme d'élite pour dégager du réel la beauté relative éparse dans l'univers, se mettre en contact plus intime avec la Beauté absolue et tendre vers le mieux moral.

Le vrai poète est celui qui éprouve au plus haut degré la sensation de l'Idéal. Mais divers phénomènes altèrent chez les individus l'aperception du Beau; de là les « poètes anormaux, les imitateurs, les compliqués, les décadents », les *névrosés*; le manque de sincérité est la cause originelle de la corruption de la poésie.

Voilà, en quelques mots, non pas une analyse même incomplète, mais comme le sommaire de la première partie du livre. L'auteur remonte aux sources vives de la poésie; il montre comment l'âme du poète est attirée vers l'idéal, où elle puise ses inspirations, quelles affinités existent entre le verbe et l'Idéal et quelles influences exerce l'idée sur le mode d'expression...

Puis, dans la seconde partie, M. Parmentier étudie le poète dans la vie; il dit les tendances positivistes de la majorité et comment « l'homme animé de sentiments sincèrement et profondément poétiques se dresse en contradiction de la morale du plus grand nombre »; il met le poète en face de la réalité brutale et décrit ses désenchantements; il cherche une méthode de vie pour ce « paria de la société »; enfin, il définit la mission du poète, qui est « de concilier dans l'esprit des hommes la réalité matérielle qui tombe sous leurs sens avec l'existence effective d'un Idéal qui leur échappe »...

M. Parmentier est un idéaliste. Un esprit d'analyse singulièrement pénétrant lui a donné de certaines choses abstraites une claire conception, et l'idée qu'il a prise de la poésie est bien la meilleure, celle qu'il est bon de répandre, surtout à cette heure.

On peut regretter cependant que M. Parmentier, qui à chaque page de son livre parle de l'Idéal, du Beau, du Juste et du Bien ultra-humains, du Verbe vivant, de l'Idée vivante, de la Beauté absolue dont nous ne pouvons ici-bas concevoir l'infinie perfection mais à laquelle le poète remonte par la contemplation des beautés relatives de l'univers... n'ait pas trouvé une seule fois sous sa plume le nom de Dieu.

Je termine en citant le bon conseil de M. Parmentier aux « adolescents qui ambitionnent la gloire des poètes »:

« Enfants, n'enviez pas la destinée de ceux qui sont nés pour voler vers l'azur et que l'on retient enchaînés sur la terre. Souvenez-vous du Pégase de Schiller qu'un rustre voulut dompter par le fouet et par le jeûne et qu'il attela à la charrue, après lui avoir lié les ailes. Si vous aussi, comme ce pauvre cheval sublime, vous possédez des ailes frémissantes et vaines, armez-vous de

courage: le même sort vous attend. Mais, de grâce, ne tentez point de vous en adapter, si vous n'avez pas reçu ce don funeste. Faites-vous plutôt une âme droite, et marchez fièrement dans la vie.»

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

Fêtes et inauguration du monument à Marie Ravenel. Dans *le Bouais-Jan*, Paris, 8 septembre 1905, IX^e année, N^{os} 15, 16 et 17, pp. 225-273.

Ce numéro exceptionnel de la revue normande *le Bouais-Jan* est tout consacré à la meunière-poète du Val-de-Saire et aux fêtes célébrées en son honneur à Fermanville et à Cherbourg les 20 et 26 août dernier. A lire, entre autres belles pièces que renferme ce compte rendu, le discours prononcé par M. l'Abbé L.-M. Durand, curé de Fermanville, sur la tombe de Marie Ravenel, et la poésie de M. Valéry Pouillat, *Glouère à Maraie Ravenel*.

René SAIB. *Le Congrès de l'Union régionaliste bretonne.* Dans *le Clocher breton*, Lorient, octobre 1905, XII^e année, N^o 124, pp. 1025-1037.

Compte rendu du neuvième congrès annuel de l'U. R. B., tenu du 9 au 14 septembre dernier à Saint-Pol-de-Léon, et des polémiques assez vives, mais plus ou moins justifiées, qu'il a suscitées.

Dans son discours d'ouverture, M. de l'Estourbeillon a rapporté le fait suivant: «L'an passé, au congrès de Gourin, un éminent peintre tchèque, M. Vachat, racontait que ses compatriotes s'étant un jour aperçu avec angoisse qu'ils n'étaient plus que cinq à parler la langue nationale, jurèrent de sauver ce précieux patrimoine et surent se démener si bien, qu'en moins de cinquante années, plusieurs millions de Tchèques ne parlaient plus que la langue des ancêtres... Le patriotisme fut tel que dans chaque maison, il n'était bourgeois ou paysan qui n'eût un petit tronc à sa porte avec cette mention combien éloquente: «Pour la sauvegarde de la patrie.»

CIVIS. *La langue française au Canada.* Dans *l'Événement*, Québec, 2 octobre 1905.—Adjutor RIVARD. *Combien sommes-nous?* *Ibid.*, 10 octobre.

A propos de la discussion soulevée au Congrès de Liège sur l'extension du français au Canada.

A. R.-L.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Bolt</i>	Boulon.
On ne mettra pas de clou ici, on va mettre une <i>bolt</i>	On ne mettra pas de clou ici, on va mettre un boulon .
<i>Bolt</i>	Course.
Veux-tu prendre une <i>bolt</i> avec moi?...	Veux-tu prendre une course avec moi.
<i>Bolter</i>	Boulonner (assujettir, fixer au moyen de boulons).
<i>Bolter</i>	Se dérober (en parlant d'une personne) abandonner son parti dans un moment critique, et généralement, fuir, se sauver, décamper, s'esquiver.
Le ministère croyait pouvoir compter sur ses amis, mais ils ont <i>bolté</i> ..	Le ministère croyait pouvoir compter sur ses amis, mais ils l'ont abandonné .
Quand il a vu venir la police, je te dis qu'il <i>boltait</i>	Quand il a vu venir le sergent de ville, je te dis qu'il décampait .
<i>Bolter</i>	S'emballer , faire un écart (en parlant d'un cheval); en t. de manège, se dérober .
C'est un bon cheval, mais un rien le fait <i>bolter</i>	C'est un bon cheval, mais pour un rien il se dérobe .
<i>Bolter</i>	Se hâter, courir, travailler vite, faire beaucoup d'ouvrage.
On a <i>bolté</i> ce matin.....	On a fait beaucoup d'ouvrage ce matin.
Pour rentrer tout not' foin, il a fallu <i>bolter</i>	Pour rentrer tout notre foin, il a fallu se hâter, travailler vite .
Je l'ai vu passer, j't'assure qu'il <i>boltait</i> .	Je l'ai vu passer, je t'assure qu'il allait vite .
<i>Bolteur</i>	Lâcheur (celui qui abandonne son parti, ses amis, dans un moment critique).

LE COMITÉ DU BULLETIN

Atlas linguistique de la France, publié par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

De la société Boulanger & Marcotte, éditeurs-proprétaires de "L'Annuaire des Adresses de Québec & Lévis"

ED. MARCOTTE

IMPRIMEUR

RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

QUÉBEC

TELEPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 1 octobre: *Prud'hon*; 8 octobre: *George Washington de Long*; 15 octobre: *Perrin, comte de Précý*; 22 octobre: *Philippe de Gitard*.

* * *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du No d'octobre: *La Vocation des Gray*, par Roger Duquet; *Le Chansonnier Frédéric Bérat*, par Edward Montier; *La Gravure à l'eau forte*, par Gaétan Guillot; *A travers les Musées: la salle Ziem au Musée municipal de Paris*; *Fin septembre*, causerie, par Émile Faguet; *La Ruche*, poésie, par Arsène Vermeuzou; *Déserteurs*, poésie, par Ch. Audic; *Les deux voies*, roman (suite), par D.-M. Lacombe; *L'arme des guerres navales futures*, par Fernand Noat; *Une grande ville inconnue en pleine Allemagne: Hanovre*, par A. Coutet; *Le Dimanche des humbles à Paris*, par L.-G. Hamon; *Causerie littéraire: La pauvre Mademoiselle*, par Gabriel Aubray; *Pages oubliées*; *Portraits*; *Variétés scientifiques*.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les deux premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres et les nouveaux abonnés: \$2.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur